Module NIAM

MAINTENANCE DES MATERIELS INDUSTRIELS

Les règles de l'art de la maintenance des matériels industriels

OBJECTIFS

- Rappel des bases techniques indispensables (vide, HP, filetages, raccords, couples de serrage, PMA …)
- Connaître :
  - Les principes de base permettant la « consignation du matériel »
  - Les principales erreurs à ne pas commettre
- Approfondir le fonctionnement des matériels et des accessoires
- Maîtriser les opérations courantes d'entretien
- Avoir une parfaite connaissance technique des matériels afin d'être capable d'analyser toutes les conséquences des interventions
- Apprendre à détecter les indices révélateurs d'une possible défaillance

PUBLIC CONCERNE

- Technicien de maintenance, chef d'atelier, toute personne ayant une connaissance des opérations de maintenance sur des matériels de nettoyage industriel

PRE-REQUIS

- Public adulte
- Savoir compter, lire et écrire le français

PROGRAMME

1. La maintenance des matériels
2. Le combiné hydrocureur aspirateur nettoyage industriel
3. La pompe à vide à anneau liquide
4. Le vide
5. Le circuit d'aspiration et de refoulement d'un combiné ADR
6. L'eau sous pression
7. La détermination du perçage des trous pour têtes, buses & gicleurs
8. Pourquoi des matériels conformes à la directives ATEX
9. Les mauvaises pratiques
10. Les domaines d'utilisations et d'entretiens des matériels conformes à la directive ATEX
11. L'entrainement des pompes
12. La maintenance des lignes d'arbre
13. La maintenance des pompes à vides à anneau liquide
14. La maintenance des pompes HP
15. La périodicité des maintenances
16. Les schémas hydrauliques
17. Les schémas électriques
18. Les schémas pneumatiques
19. Les pannes et remèdes
20. L'aide à la recherche de pannes

Module NIAM

MAINTENANCE DES MATERIELS INDUSTRIELS

Les règles de l'art de la maintenance des matériels industriels

DUREE : 21 heures (3 x 7 heures ou 2 x 7 heures et 2 x 3.5 heures – à convenir)

LIEU : **Centre de formation Gustave Rivard** - Zi le Grand Clos – 49640 Daumeray

TARIF : *Rendez-vous sur notre site internet, rubrique* ***« Les métiers »***
Les déjeuners d'échanges sont inclus dans les frais d'inscription (sauf ½ journée)

Tarif de groupe *(à partir de 4 personnes)* ***: nous consulter***

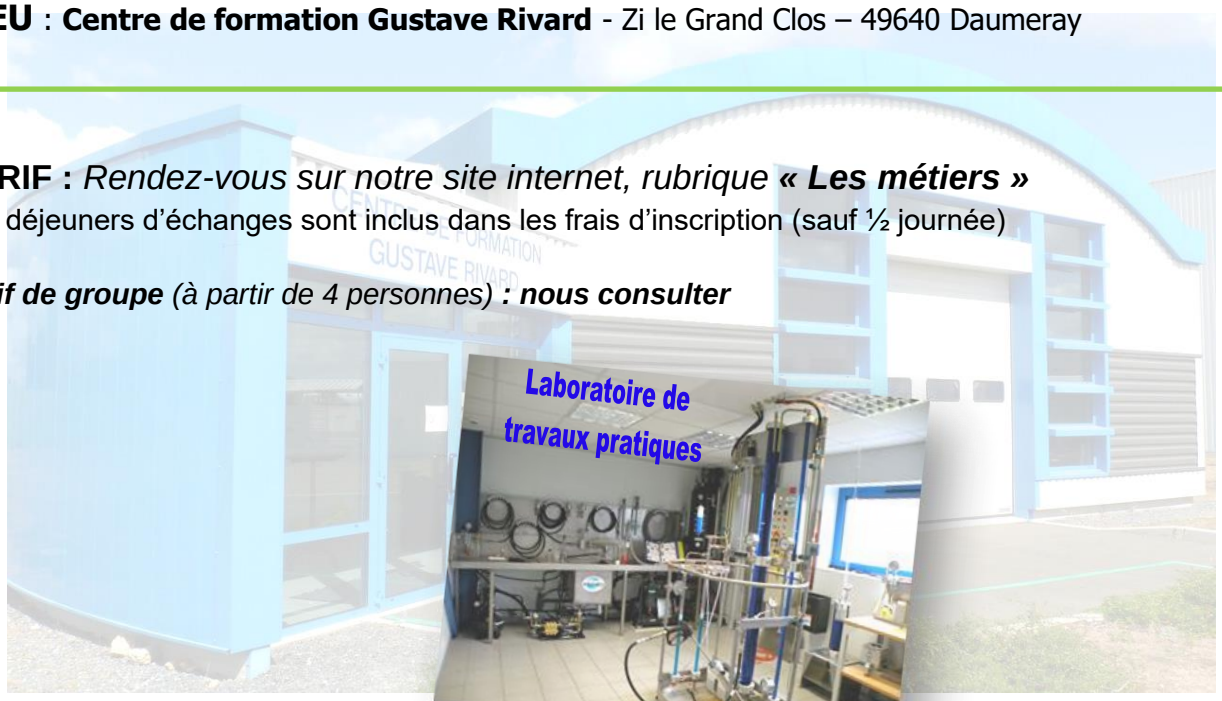

Renseignements et inscriptions :
Tel : +33 2 41 33 68 68
www.formation-rivard.fr
centre .formation@rivard.fr

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

CONTENU DE NOS FORMATIONS

Nous dispensons des formations complètes, dans les métiers :

- De l'assainissement collectif et individuel
- Des travaux à l'eau sous pression
- Du nettoyage industriel

Les modules et cursus sont réalisés en considérant :

- Le rôle des intervenants
- Les matériels mis en œuvre
- Les spécificités des sites de travail

DELAI D'ACCES

Merci de consulter le calendrier des sessions de formation sur notre site www.formation-rivard.fr

METHODES MOBILISEES

Nos programmes comprennent :

- **Une partie théorique en salle en présentiel avec :**
  - Des supports pédagogiques favorisant les échanges avec les stagiaires (Fichiers Powerpoint animés, séquences filmées, affichage sécurité …)
  - Une sensibilisation à divers risques en analysant les causes d'accidents et en proposant diverses solutions pour les éviter
- **Une partie pratique avec** :
  - Un hall de travaux pratiques et salle de simulation permettant de mettre en évidence les différents principes des métiers (débit, pression, perte de charge, vide, ...).
  - Une plate-forme de puissance dans laquelle les stagiaires utilisent les uns après les autres les outils haute pression en présence d'un accompagnateur

Les stagiaires devront s'équiper de leurs chaussures de sécurité

MODALITE D'EVALUATION

Nos formations sont dispensées par des formateurs hautement qualifiés et très expérimentés

A l'issue de la formation, un contrôle des connaissances est effectué avec un avis émis par une équipe de spécialistes

MODALITES D'INSCRIPTION

Demande d'inscription auprès de centre.formation@rivard.fr ou 02 41 33 68 68

Pour chaque formation, une convention et une convocation sont envoyées par courriel ou par voie postale.

A l'issue de la formation, vous recevrez :

- L'attestation de suivi de stage
- La feuille d'émargement
- Le résultat du contrôle des connaissances
- La facture

ACCESSIBILITE

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (*voir bulletin d'inscription*)

ANNULATION DES INSCRIPTIONS

- En cas d'annulation effectuée dans les 2 semaines précédant le début de la formation, 40% du montant H.T. de la formation sera dû.
- RIVARD se réserve le droit d'annuler une session, en particulier dans le cas d'un nombre insuffisant de participant
- Toute formation débutée est due dans son intégralité

CONDITIONS DE REGLEMENT

Sauf condition exceptionnelle, le paiement s'effectue à 30 jours date de facture